

Communiqué de presse du 2 mai 2017

**Le Conseil national aide les familles pour la conciliation**

**Le coût de l’accueil extra-familial en Suisse est disproportionné pour les parents. Si les coûts totaux des offres en Suisse sont comparables avec ceux des pays voisins, les parents suisses doivent supporter une part des coûts bien plus importante. Cela explique pourquoi l’activité salariée en Suisse des deux parents n’en vaut fréquemment pas ou peu la peine. Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, salue dès lors la décision d’aujourd’hui du Conseil national d’accepter un crédit d’engagement de 100 millions de francs pour financer davantage de places d’accueil extra-familiales pour enfants.**

Un bon accueil extra-familial pour enfants est un facteur-clé pour la conciliation de l’activité professionnelle et de la famille. Il est déterminant lorsqu’il s’agit de lutter contre la pénurie de personnel qualifié en relevant le taux d’activité des mères. Sans investissements supplémentaires cela n’est pas possible – mais ils en valent la peine : « Par franc investi, 2.6 à 3.5 francs reviennent aux pouvoirs publics. Le meilleur rapport coût-utilité revient à la Confédération. C’est pourquoi, il est indiqué que la Confédération aide au financement », indique Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale à Travail.Suisse.

**Des déductions fiscales plus élevées ne suffisent pas**

De nombreux parents ont de la peine aujourd’hui à trouver une offre d’accueil extra-familial abordable. C’est pourquoi, le Conseil fédéral veut soutenir pour les prochaines années financièrement de façon ciblée les cantons qui prévoient d’étendre le soutien financier aux parents pour l’accueil extra-familial des enfants. Il veut aussi soutenir les projets pour les offres d’accueil présentant des horaires étendus. Cela est important pour les parents aux horaires de travail irréguliers et pour l’accueil pendant les vacances scolaires. Le Conseil national a suivi aujourd’hui sa commission et le Conseil des Etats et accepté à cette fin le crédit d’engagement prévu. « Investir dans l’accueil extra-familial en vaut toujours plus la peine- pour tous les côtés. Le soutien à la conciliation aide à lutter contre la pénurie de personnel qualifié et favoriser l’égalité au sein du couple » indique Kuert Killer.

Une minorité a soutenu le point de vue que l’on pourrait résoudre la situation seulement avec des déductions fiscales plus importantes pour les coûts de l’accueil par des tiers. Les aides financières supplémentaires seraient donc obsolètes. Travail.Suisse recommande certes les déductions fiscales pour les coûts d’accueil par les tiers. Mais cela ne résout pas tout. Car, bien que l’on reconnaisse l’influence négative des impôts sur l’incitation à travailler, l’influence des coûts élevés de l’accueil extra-familial la dépasse le plus souvent de plus d’une fois. Les incitations négatives plus fortes demeurent en Suisse car les coûts de l’accueil extra-familial des enfants sont transférés en grande partie sur les parents. Modifier cette situation requiert d’abord les aides financières proposées.

Plus d’informations :

Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale, 079 777 24 69